

## **Le moment décisif pour la Fraternité Saint Pie-X est imminent : intention de prière pour l'Octave de la Pentecôte**

**Author :** spo

**Categories :** [Informations](#)

**Date :** 10 juin 2011

Ce matin le célèbre blog [Messa in Latino](#) a publié en italien un texte important concernant la Fraternité Saint-Pie X ainsi qu'un appel à la prière qui peut – et devrait – être repris par tous les catholiques et notamment les pèlerins des pèlerinages de la Pentecôte. En voici une proposition de traduction.

[Messainlatino.](#)

Vendredi 10 juin 2011

### **Le moment décisif pour la Fraternité Saint Pie-X est imminent : intention de prière pour l'Octave de la Pentecôte**

Pentecôte 2011 : sur la base des informations que nous avons pu recueillir, tout indique que l'on est arrivé, en ce mois de juin 2011, au moment le plus cruciale pour les rapports entre la FSSPX et Rome depuis le début du pontificat de Benoît XVI.

Pentecôte 2011 : le processus qu'avait indiqué Mgr Fellay, supérieur de la FSSPX, touche à son terme :

- a) Le Motu Proprio du 7 juillet 2007, confirmé par l'Instruction applicative du 30 mai 2011, reconnaît à tout prêtre catholique de rite romain le droit de célébrer la messe selon l'usage antique : il s'agissait de la première condition préliminaire posée par Mgr Fellay pour une éventuelle réconciliation.
- b) Le décret du 21 janvier 2009 annule les excommunications des évêques de la FSSPX : on avait ainsi la seconde condition préliminaire posée par Mgr Fellay.
- c) Une commission théologique de la Fraternité est invité à Rome pour participer à

des colloques doctrinaux auprès de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, à une table de discussion entre des théologiens de la FSSPX et des théologiens romains : ceci ayant été expressément demandé par la Fraternité afin de pouvoir vérifier l'hypothèse de recoudre la rupture entre Rome et les héritiers de Mgr Lefebvre.

Pentecôte 2011 : dans son dernier entretien réalisé au Gabon, et publié sur le site [DICI](#) de la FSSPX , on peut constater que Mgr Fellay se pose deux questions sur les événements qui pourraient survenir. Voici précisément les paroles de son entretien :

*« Permettez-moi de terminer, Excellence, par deux questions. La première a trait aux rapports entre la Fraternité et Rome. Où en êtes-vous dans vos contacts ? Question subsidiaire : peut-on s'attendre, à moyen terme, à une normalisation de ces rapports ?*

Mgr Fellay : Les contacts continuent. Nous arrivons probablement à la fin d'une phase de discussions. Ce n'est pas encore tout à fait clair. Qu'est-ce qui va se passer ? Quel va être l'aboutissement de cette phase ? Cela répond à la deuxième question. Qu'est-ce que Rome maintenant prévoit pour nous ? Il ne faut pas se tromper : nous sommes bel et bien dans la crise de l'Église ; ce n'est très certainement pas terminé. Quel est notre destin dans cette crise ? Je crois que quelque part le Bon Dieu nous a liés à cette crise, car nous travaillons à la restauration de l'Église, mais cela peut encore durer une décennie, peut-être deux. Il faut avoir beaucoup de courage et de persévérance. Cela peut se résoudre demain, cela peut se résoudre après-demain. Tout est dans les mains du Bon Dieu. Restons tout simplement fidèles

- La première question porte sur la suite qui va être donnée aux colloques doctrinaux : ils sont désormais achevés. On peut penser que les synthèses vont être examinées comme prévu par la Congrégation pour la Doctrine de la foi. Apparaîtront alors clairement tant les convergences que les divergences sur le concile Vatican II et la nouvelle liturgie. Après une très longue maturation, assurément providentielle, on y aura gagné plus de clarté en même temps que la grâce, il y a peu d'années encore inespérée des deux côtés, qu'une discussion sur la substance des problèmes ait pu s'établir. Cependant, le constat final (sur l'existence de divergences que seul l'avenir peut se charger de régler) ne sera pas fondamentalement différent de celui qu'avait fait en 1988 le cardinal Ratzinger lorsqu'il avait également décidé de signer avec Mgr Lefebvre un accord canonique (lequel avait ensuite sombré sur la nomination des évêques demandée par ce dernier).

- Et ceci répond à la deuxième question de Mgr Fellay : « Qu'est-ce que Rome maintenant prévoit pour nous ? » Le Pape va sans doute proposer à Mgr Fellay la constitution d'un Ordinariat, pour régulariser la situation de la FSSPX et de ses communautés alliées, tout en lui laissant la pleine (et indispensable, compte tenu de ce que sont certains évêchés) autonomie vis-à-vis des évêques diocésains. Des membres d'une communauté Ecclesia Dei ont pu préciser que cette proposition canonique sera faite au cours du présent mois de juin à Mgr Fellay.

Pentecôte 2011 : l'actuel pontificat a fait des ouvertures immenses et généreuses pour

apporter la pacification : le discours du Pape à la Curie sur l'interprétation de Vatican II, en 2005 ; le Motu Proprio *Summorum Pontificum* pour libérer la célébration de la liturgie traditionnelle, en 2007 ; le geste, dont le prix a été très élevé pour le Saint-Père, de la levée des excommunications des évêques de la FSSPX, en 2009. Le moment semble maintenant arrivé de franchir une autre étape : que la FSSPX passe du statut irrégulier d'« illégitimité » à un statut canonique de « reconnaissance ». C'est une solution *win-win* [tout le monde est gagnant], dans laquelle tout le monde aurait beaucoup à gagner : d'un côté Rome recoudrait une douloureuse déchirure et trouverait des troupes fraîches et déterminées pour mener la bataille de la récupération de ce qui a été perdu dans les dernières décennies ; de l'autre, la FSSPX se laverait de l'accusation de rébellion et de schisme, en pouvant ainsi développer un apostolat bien plus efficace et sans subir les mille préjudices qui l'accompagnent dans l'esprit du catholique moyen, tout en conservant son actuelle liberté de mouvement et d'action.

Une grande espérance nous soulève. Mais la crainte qu'une occasion décisive, et probablement unique, puisse être manquée nous étreint. Tous les catholiques (sauf ceux qui aiment Vatican II – ou plutôt une certaine idée de Vatican II – que l'Église), ne peuvent que le souhaiter.

Voilà pourquoi, pour l'amour de l'Église, par affection pour le Saint-Père, et en faveur du meilleur usage de la « mission » de la FSSPX, Messainlatino prend la liberté de demander instamment à tous de se joindre à sa prière durant l'octave de la Pentecôte :

***Pour que la Fraternité Saint Pie X puisse retrouver un statut officiel dans l'Église***

A cette intention, le conseil de Messainlatino, avec l'approbation des prêtres qui collaborent à ce site, depuis le jour de la Pentecôte jusqu'à celui de la Trinité, demandent à tous de réciter cette prière :

*V./ Veni, Sancte Spiritus,*

*R./ Reple tuorum corda fidelium, et tui amoris in eis ignem accende.*

*V./ Emitte Spiritum tuum et creabuntur;*

*R./ Et renovabis faciem terrae.*

*Oremus*

*Deus, qui corda fidelium Sancti Spiritus illustratione docuisti, da nobis in eodem Spiritu*

*recta sapere, et de eius semper consolatione gaudere. Per Christum Dominus nostrum.  
Amen.*

(V/. Venez Esprit-Saint

R/Emplissez les cœurs de vos fidèles et allumez en eux le feu de votre amour.

V/ Envoyez votre Esprit Seigneur, et il se fera une création nouvelle

R/Et vous renouvellerez la face de la terre.

Prions :

Ô Dieu qui avez instruit les cœurs de vos fidèles par la lumière de votre Esprit, donnez-nous par ce même Esprit de comprendre et d'aimer ce qui est bien et de jouir sans cesse de ses divines consolations. Par le même Jésus-Christ Notre Seigneur.

Amen.)

Et d'offrir à cette intention leur chapelet quotidien.

Aux prêtres, nous lançons l'invitation d'ajouter cette intention au memento personnel de leur messe.

Enrico